



**LE GOUVERNEMENT**

# Suivi - Evaluation Assignations

Mai 2025

# SOMMAIRE

Contexte	02
Schéma de Suivi-Evaluation	04
Commission technique	06
Commissions interministérielles permanentes	08
Réunion sous la Direction de S.E. Mme la Première Ministre, Cheffe du gouvernement	10
Conseil des Ministres	12
Prochaines étapes	14
Annexes	15





# CONTEXTE

Face aux résultats peu satisfaisants dans la mise en œuvre des réformes des différentes feuilles de route au cours de plusieurs exercices, les pouvoirs publics ont décidé, en 2021, de réaménager le système de suivi et d'évaluation. Ce réaménagement s'est appuyé sur plusieurs initiatives clés :

- **Optimisation de la feuille de route** : Cela a impliqué la transformation des réformes en assignations ministérielles, réalisée par la tripartite Présidence (CCA), Primature et Ministère du Plan.
- **Implémentation d'un tableau de bord numérique** : le suivi de la mise en œuvre, désormais assuré au niveau de la plus haute hiérarchie, à travers le Tableau Numérique de Suivi et Evaluation (TNSE) conçu pour fluidifier les échanges entre les différentes parties prenantes.
- **Organisation d'une synergie entre la Présidence, la Primature et le Ministère du Plan** : cette collaboration, notamment au sein de la Commission Technique, vise entre autres à renforcer la cohésion dans le suivi de la mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires.
- **Institution des réunions d'évaluation trimestrielle sous la haute autorité de S.E.M le Président de la République, Chef de l'État.**

Cependant, à la clôture de l'année 2022, le taux d'exécution desdites réformes s'est avéré relativement faible, se situant à environ 36%, étant entendu que certaines d'entre elles ont rencontré des difficultés et obstacles dans la mise en œuvre.

Deux pics de réalisation ont été observés aux premier et troisième trimestres de 2022, consécutifs à des réunions d'évaluation convoquées par S.E.M le Président de la République, Chef de l'État, au cours desquelles des instructions claires ont été données aux membres du Gouvernement.

À la suite de ce processus, une analyse SWOT a été effectuée et les recommandations suivantes ont été formulées :

- **Impulsion de S.E.M. le Président de la République** : Cruciale pour atteindre les objectifs d'amélioration du climat des affaires. Il est essentiel de maintenir les réunions d'évaluation au plus haut niveau, car les meilleurs résultats ont été obtenus après les deux réunions de 2022.
- **Implication directe de S.E. Mme la Première Ministre** : Nécessaire pour surmonter les divers obstacles identifiés, tels que les lourdeurs administratives, le manque de financement, etc.
- Nécessité d'un plus grand engagement des Ministres.



Par ailleurs, l'utilisation du Tableau Numérique de Suivi et Évaluation (TNSE) et la conversion des réformes en assignations ont significativement contribué à améliorer les résultats ; ils méritent d'être pérennisés en vue de consolider les acquis enregistrés en termes de performance.

Dans l'optique de la mise en œuvre de ces recommandations, des discussions ont eu lieu entre les parties prenantes, notamment le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement et la Cellule Climat des Affaires de la Présidence (CCA). Il a été convenu que :

- les évaluations au plus haut niveau soient effectuées en Conseil des Ministres et,
- la Commission Interministérielle Permanente Economie, Finances et Reconstruction soit mise à contribution dans le processus de suivi-évaluation, renforçant davantage la participation des différents ministères voire l'intervention de S.E. Mme la Première Ministre.

Ainsi, le présent document propose un réaménagement de l'ensemble du circuit en considérant les paramètres ci-dessus.



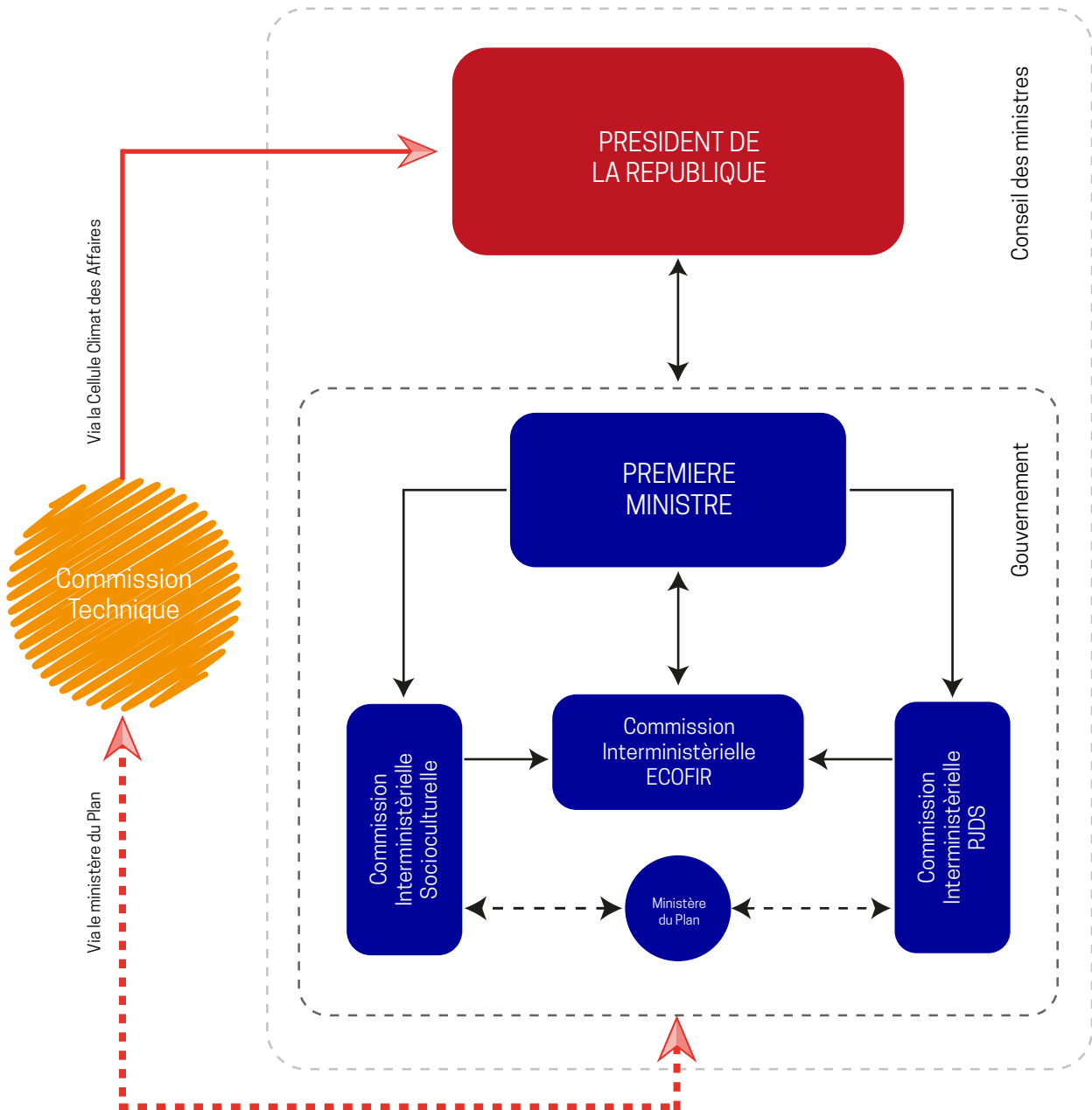
# SCHEMA DE SUIVI-ÉVALUATION

Considérant ce qui précède, le schéma réaménagé de suivi-évaluation pourrait se présenter de la manière suivante :

- **Commission technique**, prévue toutes les deux semaines : pour constater l'effectivité des réformes ;
- **Commission Interministérielle Permanente (ECOFIR)** à tenir chaque mois : pour valider la progression des réformes ;
- **Réunions de mise au point des assignations**, présidées par S.E. Mme la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, et prévues à la fin de tous les deux mois : pour apprécier l'effort ministériel de mise en œuvre des réformes ;
- **Conseils des Ministres** (Réunions restreintes du gouvernement, le cas échéant), programmés et présidés par S.E.M. le Président de la République, Chef de l'Etat, prévus à la fin de tous les 4 mois : pour évaluer l'avancement de la politique publique sur le climat des affaires.



Schéma 01 : Suivi-Evaluation (Résumé Executif)



- Présidence de la République
- Gouvernement
- Commission constituée de la synergie Présidence (C.C.A), Primature et Ministère du Plan (Cabinet et ANAPI)



# COMMISSION TECHNIQUE

La Commission Technique est l'organe d'appui à l'appréciation de l'état du climat des affaires et de l'environnement économique au pays ainsi que de la mise en œuvre de la politique nationale y afférente, évaluée dans le cadre des réunions sur le climat des affaires présidée par le Chef de l'Etat au sein de l'Exécutif. A ce titre, elle assure notamment la préparation des résultats périodiques de l'implémentation des réformes et/ou mesures arrêtées au niveau de chaque secteur et remonte, le cas échéant, les problématiques majeures du climat des affaires qui se posent sur terrain.

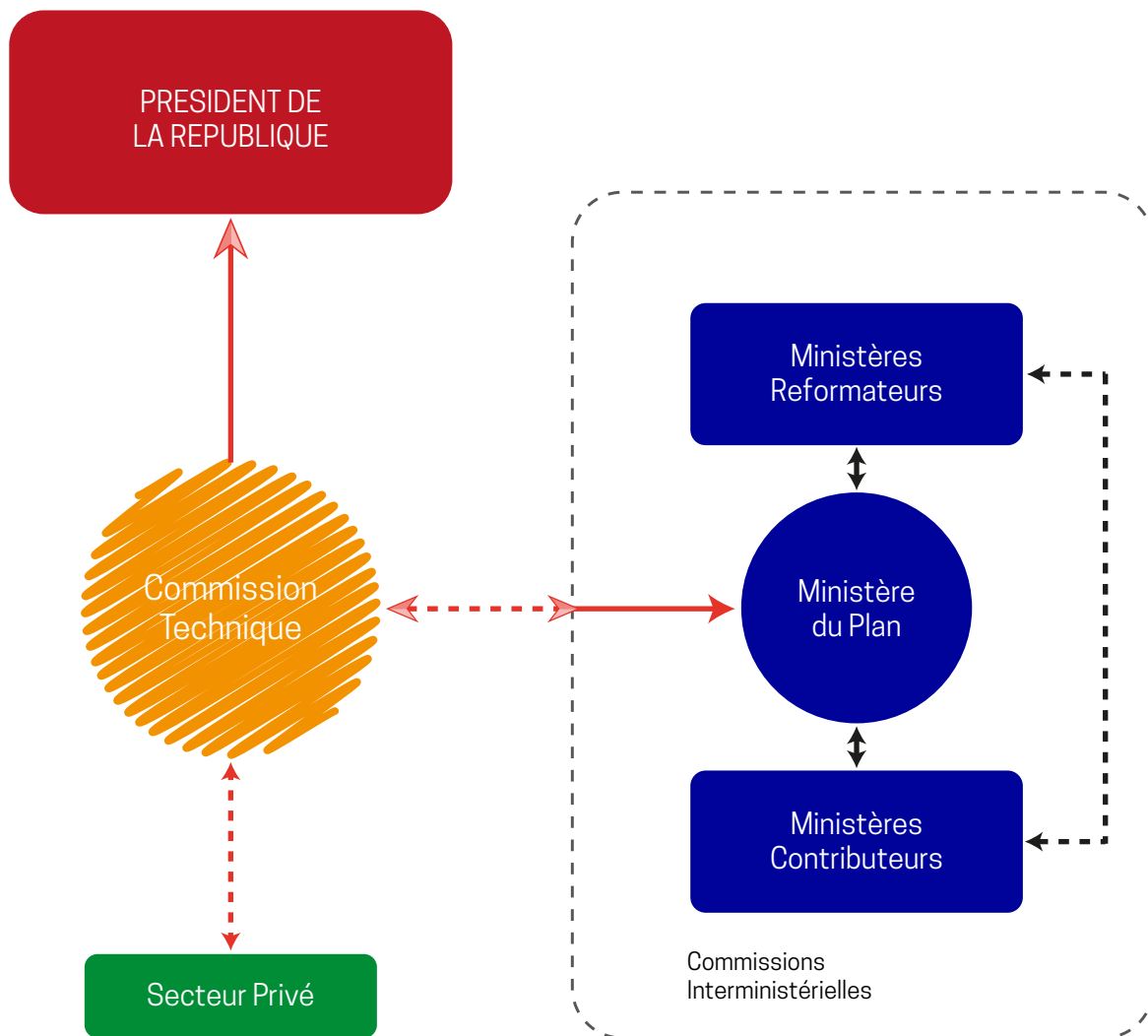
La Commission est en outre un cadre d'harmonisation et de contribution à la stratégie nationale d'amélioration du climat des affaires.

Elle est composée, outre des membres de la Coordination de la Cellule Climat des Affaires, de deux représentants de la Primature et du Ministère ayant le plan et la promotion des investissements dans ses attributions.

Dans le cadre du suivi-évaluation de la mise en œuvre des réformes, la Commission Technique a pour but de (d') :

- Valider les états des assignations enregistrées par les Ministères et les résultats consécutifs au traitement ;
- Monitorer la mise en œuvre des réformes sur terrain auprès des Ministères réformateurs et du secteur privé ;
- Elaborer des rapports périodiques de la situation des réformes du climat des affaires à partager à la Commission Interministérielle Permanente (ECOFIR) via le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement ;
- Elaborer des rapports préparatoires au Conseil des Ministres pour S.E.M le Président de la République, Chef de l'État.

Schéma 02 : Zoom sur la Commission Technique



# COMMISSIONS INTERMINISTERIELLES PERMANENTES

Au sein du Gouvernement, il est organisé trois (3) Commissions Interministérielles Permanentes en vue de préparer les Conseils des Ministres. Ces commissions sont organisées comme suit :

- (i) **La Commission Politique, Justice, Défense et Sécurité** : présidée par le VPM intérieur ;
- (ii) **La Commission Économie, Finances et Reconstruction** : présidée par le VPM Economie Nationale ;
- (iii) **La Commission Socioculturelle** : présidée par le VPM de la Fonction Publique.

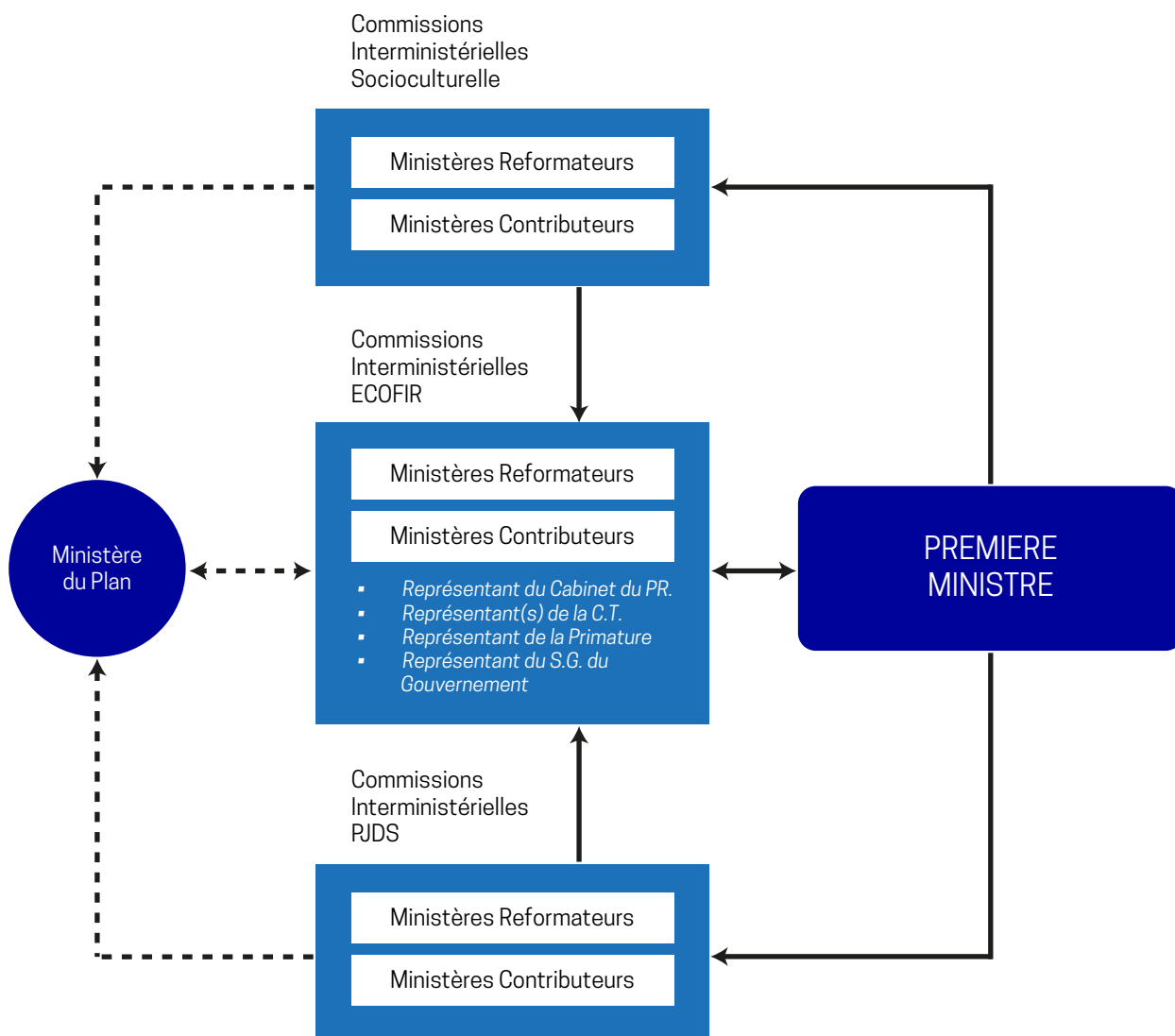
**La Commission Interministérielle Économie, Finances et Reconstruction** apparait comme l'instance la plus appropriée pour assurer le suivi de la mise en oeuvre des réformes liées au climat des affaires, notamment dans la mesure où : **(i)** cette thématique relève de ses attributions ; **(ii)** elle prend en charge la plupart desdites réformes ; et **(iii)** la feuille de route Climat des Affaires a été validée en son sein.

Ces Commissions Interministérielles Permanentes auront pour objectif d' :

- Apprécier, sous le portage du Ministre ayant le Plan dans ses attributions (VPM Plan), la progression des réformes ;
- Echanger sur les éventuels obstacles rencontrés et, le cas échéant, identifier des pistes de solution ;
- Elaborer des rapports à soumettre à S.E. Mme la Première Ministre pour des réunions qui se tiennent tous les deux mois.



Schéma 03 : Zoom sur les Commissions Interministérielles



# REUNION SOUS LA DIRECTION DE S.E. Mme LA PREMIÈRE MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT

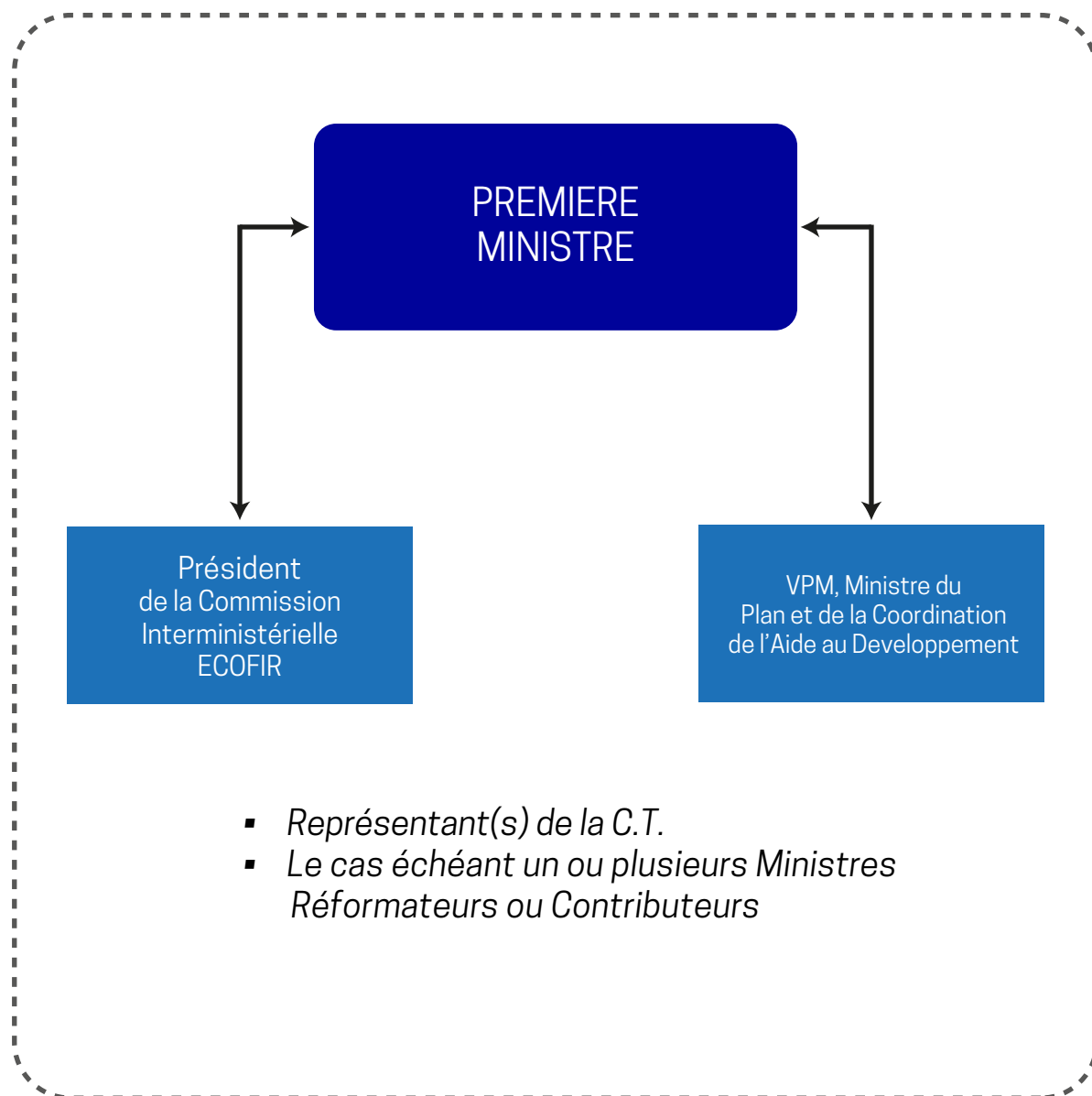
Consécutivement aux travaux de la Commission Interministérielle Économie, Finances et Reconstruction (ECOFIR) et aux rapports subséquents, la Première Ministre convoque une réunion pour conforter la progressivité dans la mise en oeuvre des assignations adressées aux différents ministres réformateurs. Ces réunions peuvent associer à côté du Ministre ayant le Plan dans ses attributions (VPM Plan), le président de la Commission Interministérielle ECOFIR, une représentation de la Commission Technique et, le cas échéant, un ou plusieurs ministres réformateurs (titulaire de réforme) ou contributeurs (partie prenante à une réforme).

Cette initiative aura l'avantage de permettre à S.E. Mme la Première Ministre de (d') :

- Apprécier le niveau de réalisation des assignations ;
- Juger les efforts consentis pour appliquer sur terrain des réformes finalisées ;
- Inciter les ministères à accélérer la mise en œuvre des réformes en retard de réalisation ;
- Examiner les éventuels obstacles et trouver des solutions.



Schéma 04 : Zoom sur la Reunion sous la direction de S.E. Mme la Première Ministre



# CONSEIL DES MINISTRES

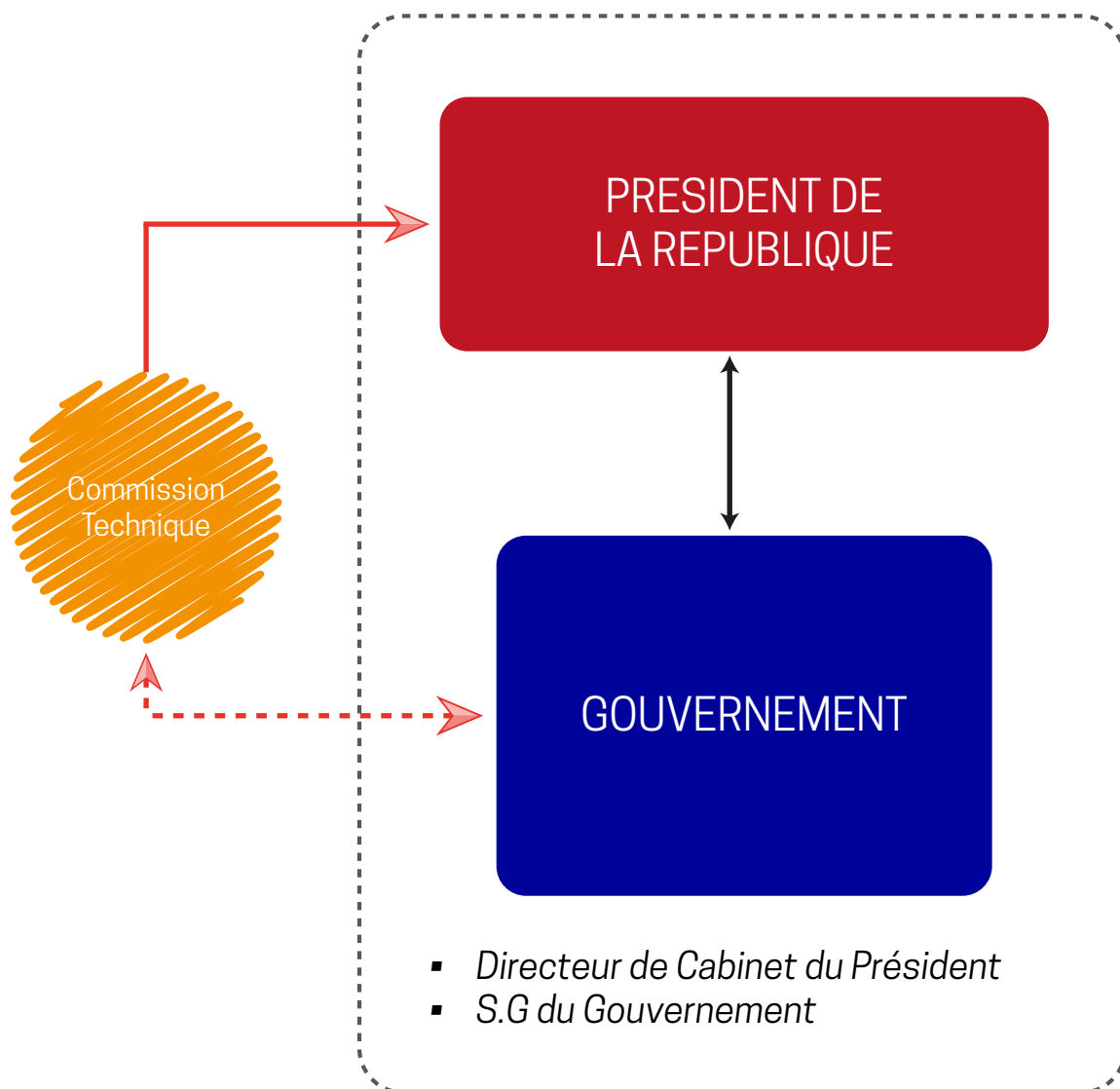
Le Conseil des Ministres, en tant qu'instance de discussion, de concertation et de décision du gouvernement, a pour attribution de délibérer sur la détermination et la conduite de la politique de la nation ainsi que l'exécution du programme du Gouvernement présenté et approuvé à l'Assemblée Nationale.

A ce titre, le Conseil des Ministres se concentrera entre autres sur les activités suivantes :

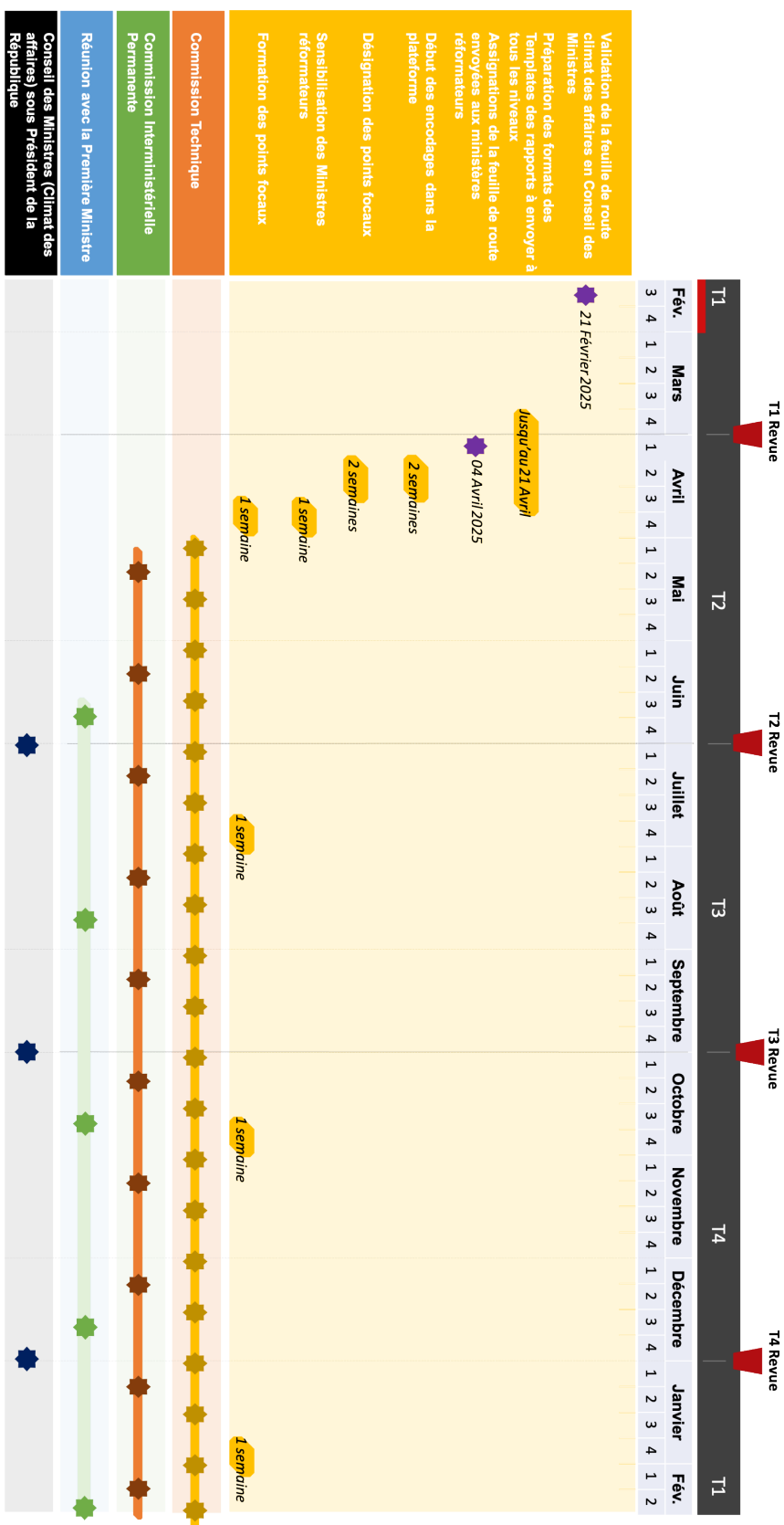
- Evaluer les performances des Ministères sur l'exécution de l'ensemble de la feuille de route ;
- Résoudre les obstacles persistants contre la réalisation des réformes ;
- Donner, le cas échéant, des orientations/instructions additionnelles dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.



Schéma 05 : Zoom sur le Conseil des Ministres



# PROCHAINES ETAPES

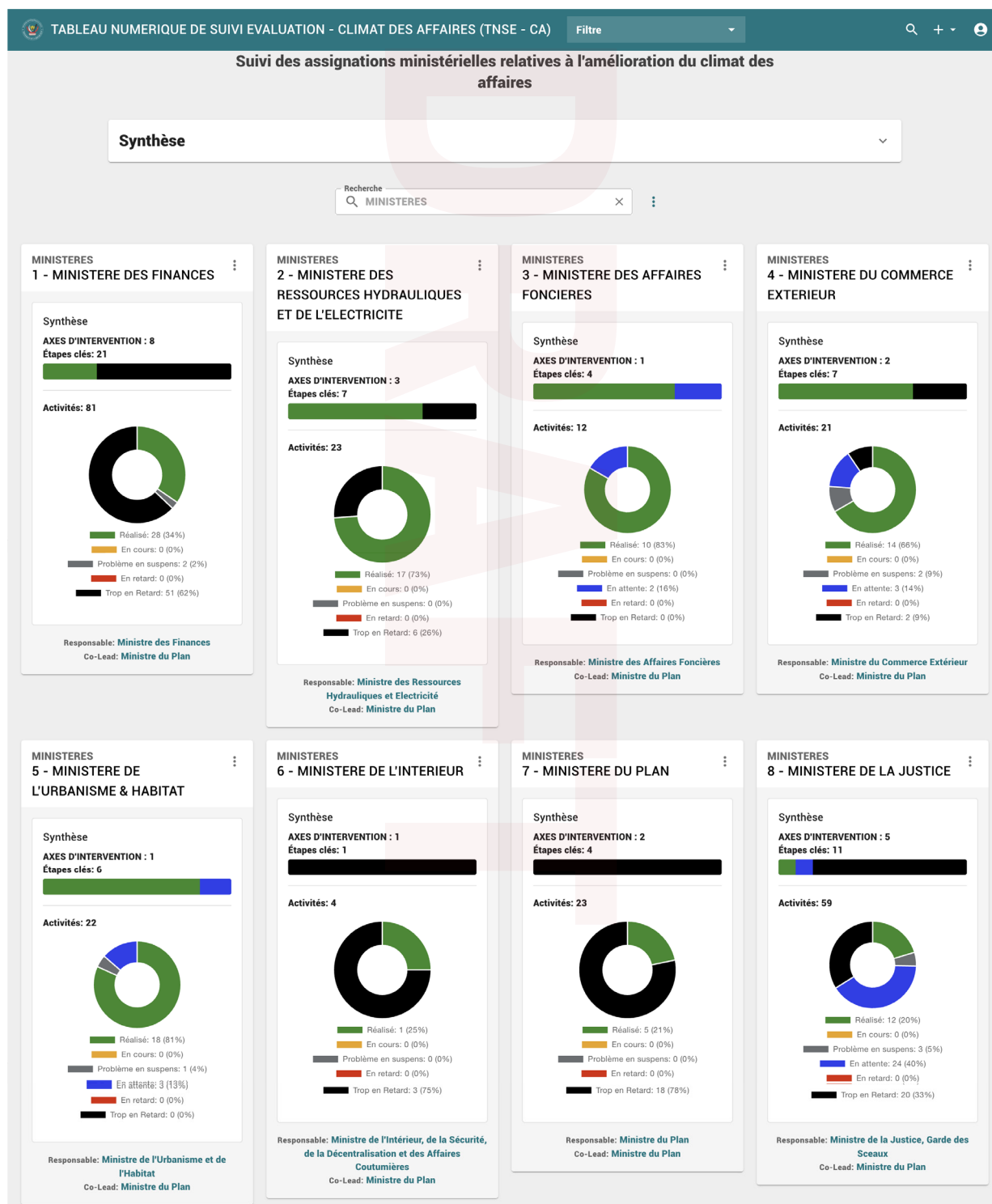




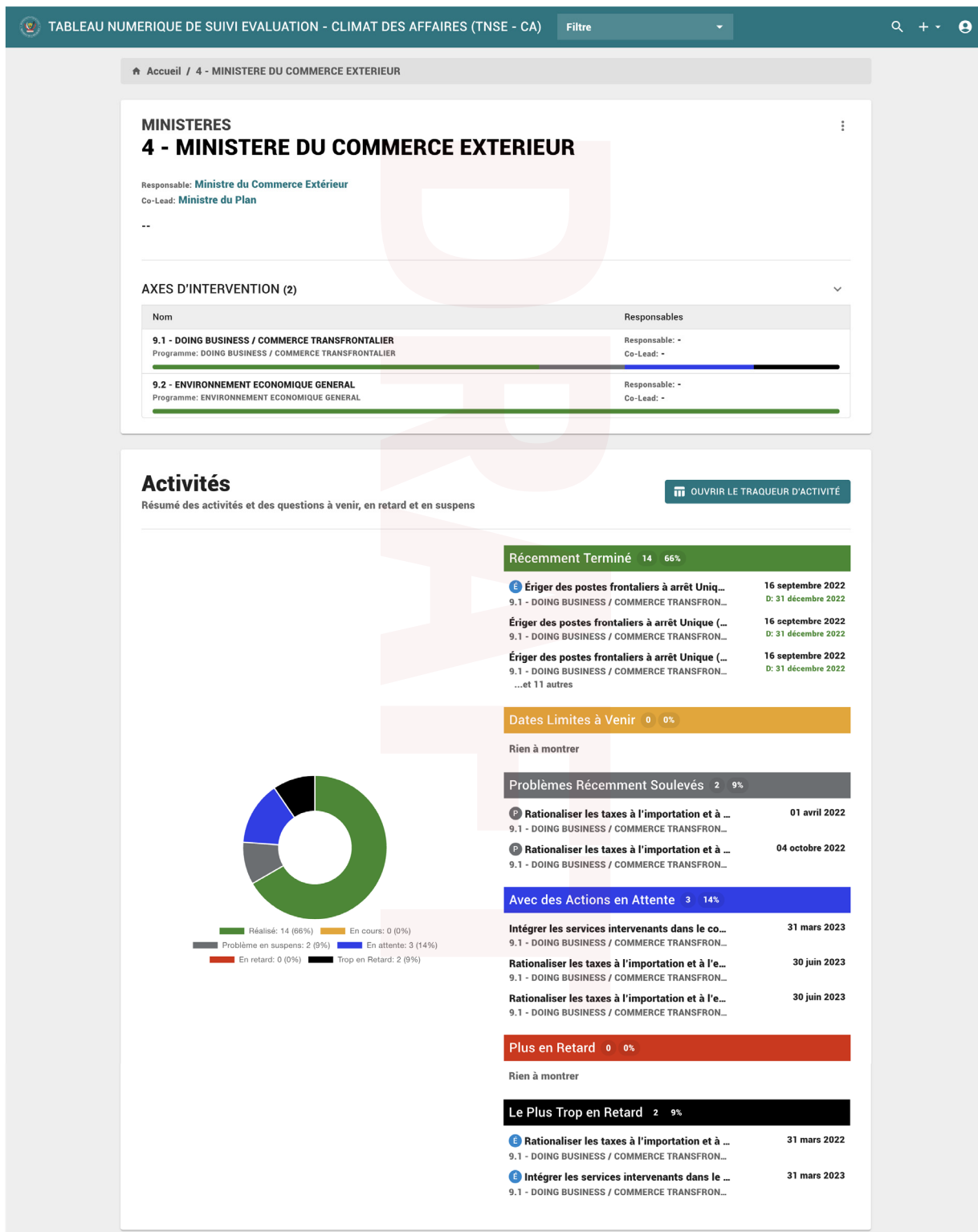
# ANNEXES

# APERÇU DU TABLEAU NUMERIQUE DE SUIVI-EVALUATION (TNSE)

Aperçu 01 : Zoom sur le menu principal du Tableau Numérique de Suivi-Evaluation - Climat des affaires (TNSE - CA)



## Aperçu 02 : Zoom sur les Activités des Ministères ( Cas du Ministère du Commerce Extérieur )



Aperçu 03 : Zoom sur les Axes d'Intervention et les étapes clés des Ministères ( Cas du Ministère du Commerce Extérieur )

### AXES D'INTERVENTION

Cliquez sur la carte pour plus de détails

Recherche

**AXES D'INTERVENTION**

**9.1 - DOING BUSINESS / COMMERCE TRANSFRONTALIER**

---

**Synthèse**

Étapes clés: 4

Activités: 16

- Réalisé: 9 (56%)
- En cours: 0 (0%)
- Problème en suspens: 2 (12%)
- En attente: 3 (18%)
- En retard: 0 (0%)
- Trop en Retard: 2 (12%)

Responsable: -  
Co-Lead: -

**AXES D'INTERVENTION**

**9.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL**

---

**Synthèse**

Étapes clés: 3

Activités: 5

- Réalisé: 5 (100%)
- En cours: 0 (0%)
- Problème en suspens: 0 (0%)
- En retard: 0 (0%)
- Trop en Retard: 0 (0%)

Responsable: -  
Co-Lead: -

### Étapes clés

Faites glisser le curseur pour voir les futures étapes clés

Trimestre Préc
Ce Trimestre
2025 Q2
2025 Q3
2025 Q4
2026 Q1

Mettre en place un portail électronique d'information du commerce extérieur	Réalisé 21 mars 2022
9.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL	
Créer le Comité national de la Zone de Libre Échange Continental (ZLECAF)	Réalisé 02 février 2022
9.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL	
Rationaliser les taxes à l'importation et à l'exportation, et réduire les coûts et délais	Dû 31 mars 2022
9.1 - DOING BUSINESS / COMMERCE TRANSFRONTALIER	
Supprimer ou réduire sensiblement les contrôles systématiques	Réalisé 16 septembre 2022
9.1 - DOING BUSINESS / COMMERCE TRANSFRONTALIER	
Adopter la loi sur le commerce et les échanges électroniques	Réalisé 02 mars 2022
9.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL	

Lignes par page 5 ▾ 1-5 of 7 < >

LE GOUVERNEMENT

Suivi - Evaluation Assignations

## Aperçu 04 : Zoom sur l'une des actions réalisées ( Cas du Ministère l'Urbanisme et Habitat )

### Dématérialiser le processus de traitement et d'octroi du permis de construire et mettre en place un guichet unique de traitement des...

AXES D'INTERVENTION : 11.1. DOING BUSINESS / PERMIS DE CONSTRUIRE

✕

#5331 ÉDITER

MEMBRES

**Md** Ministère de l'Urbanisme et Habitat  
fonsiakibambe@gmail.com ARCHIVER

ÉTAT **ARCHIVER** Réalisé SUPPRIMER

DATE LIMITE

31 Déc. 2021 **RÉALISÉ** Terminé Le: 01 avr. 2022

BLOQUEURS / DÉPENDANTS / TÂCHES - (0/0)

+ Ajouter un obstacle ou une entrave

La Description

--

Ajouter mise à jour (taguer à l'aide de '@')

ENREGISTRER

Administrateur 1 11 Juillet 2022 15:50

@Point Focal II - Ministère de l'Urbanisme et Habitat

Suivi Evaluation - Climat des Affaires - 2 : Marqué comme terminé  
01 Avril 2022 17:55

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 01 Avril 2022 17:55 (Modifié)

**Rejeté par Suivi Evaluation - Climat des Affaires - 2 - La séance de travail a eu lieu, cette action est réalisée.**

Le report de la 3ème réunion mixte des commissions interministérielles Permanentes prévues 30 mars 2022 retarde cette assignation et les actes qui y son reliés. En annexe l'invitation initialement lancée et rporté sine die

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 30 Juillet 2024 17:08 (Modifié)

Ci joint la lettre en rapport avec la création du guichet unique de delivrance du permis de construire

↓ TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JOINTES (1)

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 30 Juillet 2024 17:08 (Modifié)

Le projet de Decret est en pièce jointe

↓ TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JOINTES (1)

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 24 Mars 2022 12:11

Ci-joint le projet de Decret

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 30 Juillet 2024 17:08 (Modifié)

Ci-Joint les lettres de transmission du projet de Decret

↓ TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JOINTES (1)

Administrateur 1 07 Mars 2022 11:15

@Primature - CP Climat des Affaires

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 30 Juillet 2024 17:09 (Modifié)

@Administrateur 1,

↓ TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JOINTES (1)

Ministère de l'Urbanisme et Habitat 03 Mars 2022 16:09

Extension demandée jusqu'au 31 décembre 2021 ACCEPTER

REJETER

Le projet du Decret portant création du guichet unique a finalement été





**CABINET DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
CELLULE CLIMAT DES AFFAIRES**